BnF Gallica

Revue horticole de l'Algérie : journal de botanique appliqué à l'agriculture, l'horticulture, la médecine et l'industrie [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Revue horticole de l'Algérie : journal de botanique appliqué à l'agriculture, l'horticulture, la médecine et l'industrie / rédigé par M. Charles Bourlier,.... 1860-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

INVENTAIRE
S 33.632

S

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

33632

5

N° 19
1860.

REVUE HORTICOLE
DE L'ALGÉRIE
JOURNAL DE BOTANIQUE

APPLIQUÉE A

l'Agriculture, l'Horticulture, la Médecine et l'Industrie

RÉDIGÉ

Par M. Charles Bourlier

Professeur d'Histoire naturelle à l'École de Médecine d'Alger
Rédacteur en chef — Fondateur

AVEC

PLANCHES EXÉCUTÉES D'APRES NATURE

PAR M. EDMOND BRUCH

Licencié-ès-Sciences naturelles

PREMIÈRE ANNÉE. — 1860

Janvier

ALGER
CHEZ LE PROPRIÉTAIRE RÉDACTEUR
Rue Rempart-Médée, 17
1860

SOMMAIRE DE JANVIER.

—

I.	Aux Lecteurs.	Ch. Bourlier.
II.	Le Cyclamen.	—
III.	La Chayotte comestible. . .	—
IV.	Fleurs de Janvier.	—
V.	L'Encre du Bananier. . .	—
VI.	Météorologie.	O. Mac Carthy.
VII.	Nécrologie.	Durando.

Prix d'abonnement.

Le prix d'abonnement à la Revue est fixé à 9 francs par an, pour l'Algérie et la France.

La Revue Horticole de l'Algérie parait tous les mois par numéro de 16 pages de texte grand in-8°, accompagné de planches dessinées d'après nature et coloriées avec soin, quand le sujet l'exige.

Tous les trois mois un supplément de 16 pages de texte est consacré à l'analyse des journaux et mémoires de Botanique pure ou appliquée, et à l'indication des travaux à exécuter dans les champs, les jardins, etc., pendant le trimestre suivant.

—

Les lettres et paquets non affranchis seront rigoureusement refusés.

—

En vente chez Tissier, libraire, rue Bab-el-Oued.

19
1860.

REVUE HORTICOLE
DE L'ALGÉRIE

JOURNAL DE BOTANIQUE

APPLIQUÉE A

l'Agriculture, l'Horticulture, la Médecine et l'Industrie

ACCOMPAGNÉ DE PLANCHES EXÉCUTÉES D'APRÈS NATURE

RÉDIGÉ

Par M. Charles Bourlier
Professeur d'Histoire naturelle à l'École de Médecine d'Alger
Rédacteur en chef — Fondateur
avec la collaboration
de M. Hardy
Directeur du Jardin-d'Essai, à Alger
ET DE M. EDMOND BRUCH
Licencié-ès-Sciences naturelles

PREMIÈRE ANNÉE. — 1860
Février

ALGER
CHEZ LE PROPRIÉTAIRE RÉDACTEUR
Rue Rempart-Médée, 17
1860

SOMMAIRE DE FÉVRIER.

—

I. Le Micocoulier. . . . . HARDY.

II. L'Anémone couronnée . . CH. BOURLIER.

III. L'Anagyre fétide. . . . —

IV. Le Samaq. . . . . —

V. Fleurs apparues en Février. . —

VI. Météorologie. . . . . O. MAC CARTHY.

Prix d'abonnement.

Le prix d'abonnement à la Revue est fixé à 9 francs par an, pour l'Algérie et la France.

La REVUE HORTICOLE DE L'ALGÉRIE parait tous les mois par numéro de 16 pages de texte grand in-8°, accompagné de planches dessinées d'après nature et coloriées avec soin, quand le sujet l'exige.

Tous les trois mois un supplément de 16 pages de texte est consacré à l'analyse des journaux et mémoires de Botanique pure ou appliquée, et à l'indication des travaux à exécuter dans les champs, les jardins, etc., pendant le trimestre suivant.

—

Les lettres et paquets non affranchis seront rigoureusement refusés.

—

En vente chez Tissier, libraire, rue Bab-el-Oued.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE
IMPR.

REVUE HORTICOLE

DE L'ALGÉRIE

Alger. — Imp. Duclaux rue du Commerce, 7.

REVUE HORTICOLE

DE L'ALGÉRIE

JOURNAL DE BOTANIQUE

APPLIQUÉE A

l'Agriculture, l'Horticulture, la Médecine et l'Industrie

RÉDIGÉ

Par M. Charles Bourlier

Professeur d'Histoire naturelle à l'École de Médecine d'Alger
Rédacteur en chef. — Fondateur

AVEC

PLANCHES EXÉCUTÉES D'APRES NATURE

PAR M. EDMOND BRUCH

Licencié-ès-Sciences naturelles

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES
IMPR.

PREMIÈRE ANNÉE. — 1860

Janvier

ALGER

CHEZ LE PROPRIÉTAIRE RÉDACTEUR

Rue Rempart-Médée, 17

1860

REVUE HORTICOLE DE L'ALGÉRIE.

AUX LECTEURS

En publiant ce recueil, notre premier soin doit être de faire connaître l'idée qui lui a donné naissance, le but qu'il est destiné à poursuivre.

Autant la culture maraîchère est développée dans certains grands centres de la Colonie, autant la culture des plantes d'ornement et celle des arbres fruitiers, est négligée partout. Les fruits de l'Algérie sont à peu près ce qu'ils étaient avant la conquête, et ce n'est que par de rares exceptions que l'on aperçoit, çà et là, quelques vergers de beaux et bons orangers, figuiers, bananiers, poiriers, amandiers ou oliviers. La production indigène est si restreinte que nous tirons la majeure partie des fruits que nous consommons de la France, de l'Espagne ou des Iles méditerranéennes : et ce pays qui devrait être le grand marché des plantes ornementales, où viendrait s'approvisionner l'Europe entière, n'a point encore songé à tirer parti de cette source de revenu. La flore Algérienne est riche en belles espèces, elle possède aussi un nombre considérable de plantes, dont les produits sont négligés ou méconnus. Publier les illustrations des plus remarquables, énumérer les propriétés des plus utiles, décrire les substances que l'on peut en retirer, tel est notre désir. En faisant mieux connaître les végétaux qui nous entourent, nous répandrons peut-être, par le goût des fleurs, l'amour des champs où tant d'elles se fanent dans l'oubli.

Notre œuvre ne sera point limitée à la seule étude des

plantes indigènes ; la connaissance des espèces étrangères à notre sol, dignes d'être répandues parmi nous, attirera aussi notre attention. Placée sur le bord de la mer, sous une latitude moyenne, notre belle Colonie, douée, par cela même, d'un climat tempéré, est appelée à posséder la plupart des végétaux économiques de lointains et fortunés pays. Façonnés ici avec ménagement dans le magnifique Jardin d'Essai si savamment dirigé par M. Hardy, à des conditions climatériques différentes de celles de leur patrie, beaucoup acquerront ou ont déjà acquis une rusticité suffisante sans rien perdre de leur valeur habituelle. Un grand nombre des premiers hôtes habitent aujourd'hui quelques unes de nos campagnes dont ils augmentent la prospérité et embellissent la physionomie. Mais il faut le reconnaître, cette dispersion d'espèces utiles ou agréables ne s'est faite encore, ni assez vîte, ni dans un vaste rayon, et le choix des propriétaires, livrés à lenrs seules inspirations, n'a point toujours été des plus heureux. Le Jardin du Hamma renferme des matériaux considérables de fortunes prochaines pour les Colons qui sauront puiser avec discernement dans sa population, si riche et si variée, les espèces les plus propres à la nature minéralogique et aux autres conditions physiques de leur exploitation. Cette revue mensuelle aura pour mission de leur faciliter la tâche ; elle leur indiquera les avantages que l'on pourra rencontrer dans la culture de tel ou tel végétal étranger, les soins qui devront lui être consacrés, les sols, les expositions les plus favorables ; et les éclairera complètement en faisant connaître consciencieusement les résultats obtenus jusqu'ici.

La *Revue horticole de l'Algérie*, créée dans un but d'intérêt

général, recevra avec plaisir tous les travaux d'une utilité locale. Que tous ceux donc, qui ont à cœur la prospérité de notre patrie d'adoption et dont les études sont dirigées vers l'histoire des plantes, nous prêtent leur concours éclairé, et notre entreprise, conçue avec l'unique espoir de faire un peu de bien, sera couronnée de succès!

Alger, le 31 Janvier 1860

CH. BOURLIER.

Le Cyclamen d'Afrique [1]

Nom français: *Cyclame, pain de pourceau.*
Nom arabe: *Khobz el-Ard', pain de la terre.*

Plante d'Ornement.

A MES LECTRICES,

Il est déjà bien loin le jour où j'ai connu les Cyclamens; mais le souvenir agréable en est resté gravé dans ma mémoire. Chaque année j'attends impatiemment l'époque de leur retour et ce n'est pas sans regret que je les vois disparaître. Si vous ne connaissez point les Cyclamens, allez leur dire adieu: bientôt ils nous auront quittés!

Leur demeure est auprès des ruisseaux: cherchez au milieu

[1] Le mot *Cyclamen* vient d'un mot grec *cuclos,* qui veut dire cercle. Cette étymologie rappelle la forme des feuilles et de la souche dans les espèces du genre. Le genre *Cyclamen* appartient à la famille des *Primulacées.* Voici ses caractères: calice à 5 divisions, corolle à tube en cloche, à limbe à 5 divisions réfléchies, gorge saillante; 5 étamines sessiles, insérés au sommet du tube, conniventes; capsules à 5 valves, ovoïde.

Nous ne possédons en Algérie qu'une seule espèce que Desfontaines indiqua comme l'espèce d'Europe. M. Munby (1847) comme celle de Naples et que MM. Boissier et Reuter ont, en 1852, décrite comme une espèce nouvelle avec l'épithète d'*africaine.*

Commune dans les provinces d'Alger et de Constantine, dans les vallons ombragés et frais. Fleurit d'octobre en février. Inconnue dans nos jardins d'agrément.

des buissons qui couvrent leurs bords ; c'est là qu'ils aiment à braver les rayons d'un soleil indiscret. N'apercevez-vous pas leurs corolles de pourpre et de rose, si coquettement repliées vers le ciel, les hampes finement cambrées qui les supportent, leurs larges feuilles aux marbrures élégantes? Admirez la distinction de ces jolies fleurs ; mais n'allez point leur demander la suave odeur de leurs vulgaires compagnes des prés et des bois : la beauté parfaite n'a pas besoin d'atours.

Demain, peut-être, commencera leur sommeil. En ce temps où la charrue retourne avec ardeur les sols les plus arides, combien de pauvres fleurs s'endormiront pleines d'espérances, qui ne se réveilleront plus ! Sauvez mes gentilles amies, faites leur l'aumône d'un peu de terre, d'eau et d'ombrage. Elles vous donneront, dans leur reconnaissance, leur beau feuillage, leurs fleurs délicates, à partir des pluies d'automne, époque de leur réveil, jusqu'au premier printemps.

Fouillez largement le sol pour découvrir leur demeure souterraine, véritable palais de famille où vivent en paix plusieurs de ces aimables plantes. — Tous ces lobes arrondis que vous apercevez, autour de la masse principale, constituent autant d'habitations particulières, distinctes entre elles, tout en restant unies pour lutter contre l'ennemi commun, le soleil d'été.

Creusez au milieu de vos bosquets, dans vos haies, un lit profond, bien doux, pour la plante qui dort : à son réveil elle paiera sa dette. En attendant pour vous garder le souvenir, jetez les yeux souvent sur cette fleur de Cyclamen. C. B.

La Chayotte comestible, *Jacquin.*

Vulgairement, aux Antilles : *Chaiotl, Choco.*

—

Plante alimentaire.

—

Le jardin d'Essai, sous la savante direction de M. Hardy,

nous prépare chaque année de nouvelles richesses tirées des pays équatoriaux. Nous ferons connaître tous les magnifiques résultats obtenus ; mais aujourd'hui nous désirons attirer l'attention sur l'un d'eux spécialement, l'introduction de la Chayotte comestible, (1) et sur sa culture.

Swartz, le premier, nous a fait connaître ce végétal intéressant. Nous apprenons dans son ouvrage qu'il est surtout cultivé, à la Jamaïque et aux Antilles, comme aliment. Ses fruits, accommodés seuls ou avec d'autres substances, sont un mets favori des créoles, et ils sont en si grande abondance dans certains cantons qu'ils servent à la nourriture du bétail. Des trois espèces connues (S. edule. S. americanum, S. palmatum), nous possédons la plus volumineuse. M. Hardy a bien voulu nous remettre une note sur cette plante ; laissons la parole au maître.

« Cette plante grimpante, de la famille des *Cucurbitacées*, nous a été donnée, en 1845, par M. Ortigoza qui l'avait rapportée du Mexique. Les tiges, débiles, sont nombreuses et s'étendent à peu près autant que celles des courges calebasses. Il leur faut le support d'un arbre ou d'une tonnelle ; elles donnent aussi de très-beaux produits en rampant sur le sol.

La Chayotte donne en automne des fruits en abondance, un seul pied peut en fournir plus de cent. Ils ont la forme des deux mains fermées et réunies ; ils en ont aussi à peu près le volume. On les fait cuire et on les assaisonne de diverses manières ; la saveur en est toujuors délicieuse.

1 *Sechium edule*, Swartz. — Le genre *Sechium* a pour caractères: Fleurs unisexuées, jaunes; calice à cinq divisions, en forme de cloche: corolle soudée au calice ; 4-5 étamines soudées en un seul faisceau; style épais; stigmate en tête à 3-5 divisions; ovaire infère; fruit 1 loculaire, 1-5 perme, en baie ovale ou globuleuse.

SECHIUM à fruit.	lisse, de la grosseur d'un œuf de pigeon.		*S. americanum*
	hérissé	de la grosseur d'uue noisette.	*S. palmatum.*
		— double d'un coing.	*S. edule.*

Les fruits sont comestibles dans les trois espèces : le *S. americanum* porte le nom de *Chayotte française.*

« La culture en est extrêmement facile. Dans le voisinage d'un arbre, d'une tonnelle ou d'une construction, on prépare, au printemps, une place d'un mètre carré que l'on défonce à 40 ou 50 centimètres de profondeur. Quand l'on désire planter auprès d'un arbre, il faut le faire au-delà du périmètre qu'atteignent les racines et les branches. On dirige les tiges de la Chayotte vers leur support définitif, à l'aide de quelques roseaux. On met en terre un pied enraciné ou un fruit que l'on place debout et recouvert seulement de deux travers de doigt de terre. Il faut arroser de temps en temps pendant l'été.

« Nous ne saurions trop engager les colons à entretenir quelques pieds de cette plante dans leurs jardins. Elle leur donnera des produits aussi abondants qu'agréables. Nous estimons que c'est l'une des plantes alimentaires les plus précieuses et les plus dignes d'être propagées en Algérie.

« La Chayotte vit trois ou quatre ans.

C. B.

Fleurs de janvier.

—

Chaque mois, nous nous proposons de donner la liste des plantes en fleurs dans le Sahel. Nous faisons appel aux botanistes du littoral, et nous leur demandons de nous aider à esquisser une histoire des floraisons, en Algérie, en rapport avec les températures des diverses années. Nous recevrons avec empressement toutes les communications qui nous seront adressées à ce sujet. Nos lecteurs pourront de la sorte suivre pas à pas les transformations qui s'opèrent dans la végétation de l'Algérie entière et apprécier toute la richesse du climat et du sol de notre belle colonie.

Il serait à désirer que les noms arabes, en usage dans la localité où sont faites des observations, fussent indiqués avec soin. Les noms arabes vulgaires varient tout autant que les

noms français vulgaires et une bonne synonymie arabe nous manque complètement. Les noms que l'on trouve dans la plupart des dictionnaires sont le plus souvent des noms appliqués en Egypte, en Arabie, au Maroc, mais qui n'ont point d'écho dans nos campagnes.

Nous n'entendons parler dans la liste ci-dessous que des plantes indigènes ; nous publierons plus tard les fleurs des jardins. On ne doit donc point s'étonner de voir omis les noms des *Acacia* de Farnèse, *Cassia tomentosa*, *Justicia*, *Antholiza Œthiopica*, *Budlea Madagascariensis*, *Lantana*, *Delairea scandens*, *Salvia involucrata*, *Bananier*, *Aloès*, *Schinus molle*, *Datura arborea*, et tant d'autres belles plantes exotiques qui charment aujourd'hui nos regards.

Abréviations en usage pour désigner les localités.

Haies. — Hs.
Frais-Vallon. — F.-V.
Bouzaréa. — Bza.
Vallée des Consuls. — V. C.
Saint-Eugène. — St-E.
Pointe-Pescade. — P.-P.
Cultures. Cl.
Côteaux du Jardin-d'Essai — C. J.-E.
Mustapha-Supérieur. — M.-Sup.
Mustapha-Inférieur. — M.-Inf.
Plage d'Hussein-Dey. — Pl. H.-D.
Hussein-Dey. — H.-D.
Bord des chemins. — B. d. ch.
Colonne-Voirol. — C.-V.
Prairies. — Pr.
Fort-l'Empereur. — F.-l'E.

Nombre de	Familles en fleurs.	54
	Genres id.	127
	Espèces id.	161

Renonculacées

Clematis cirrhosa. L. Hs.
Ficaria calthœfolia. *Rchb.* — Pr.
Ranunculus macrophyllus. *Desf.* — Pr.
Anemone palmata. *L.* — C. J.-E.
— coronoria. *L.* — C. J.-E.

Fumariacées

Fumaria capreolata. *L.* — Cl.
— parviflora. *Lmk.* — F.-V.
— agraria. *Lag.* — F.-V.
— officinalis. *L.* — F.-V.

Crucifères

Alyssum maritimum. *Lmk.* — Cl. Hs.
Thlaspi bursa pastoris. *L.* — Cl.
Brassica napus. *L.* — Cl.
Cakile maritima. *Scop.* — Pl. H.-D.

Cistinées

Cistus salvifolius. *L.* — M.-Sup.
Helianthemum lœvipes. *Pers.* — M.-Sup.
— glutinosum. *Pers.* M.-Sup.

Violariées

Viola arborescens. *L.* — F.-l'E.
— odorata. *L.* — F.-V.

Résédacées

Reseda alba. *L.* — Cl.

Caryophillées

Stellaria media. *L.* — Cl. Hs.
Silene gallica. *L.* — St-E.
— fuscata. *L.* — Cl. Hs.
— bipartita. *Desf.* — Pl. H.-D.
— inflata. *Sm.* — H.-D.

Malvacées

Lavatera trimestris. *L.* — St-E.
— cretica. *L.* — Pr. Cl.
Malva nicœensis. *All.* — Pr. Cl.

Géraniacées

Erodium malacoïdes. *W.* — B. d. ch.
— moschatum. *W.* — B. d. ch.

Oxalidées

Oxalis corniculata. *L.* — Hs. Cl.
— cernua. *L* Hs. Pr.

Rhamnées

Rhamnus alaternus. *L.* Bza. F.-V.

Légumineuses

Ceratonia siliqua. *L.* — M.-Sup.
Anagyris fœtida. *L.* — M.-Sup
Phaca bœtica. *L.* — C.-V.
Vicia faba. *L.* — Cl.
Melilotus messanensis. *Desf.* — Pl. H.-D.
Lotus creticus. *L.* — Pl. H.-D.
Pisum sativum. *L.* — Cl.
Coronilla pentaphyla. *Desf.* — M.-Sup.
Spartium arboreum. *Desf.* — Bza.

Rosacées

Rubus fruticosus. *L.* — Hs.
Amygdalus communis. *L.* — Cl.
Prunus insititia. *L.* — Hs. Bza.
Potentilla reptans. *L.* — Pl. H.-D.

Halozagées

Callitriche pedunculata. *Dc.* H.-D.

Cucurbitacées

Bryonia dioïca. *L.* — Hs. Bza.

Paronychiées

Paronychia argentea. *Lmk.* — M.-Sup.

Ombellifères

Fœniculum vulgare. *Gaertn.* — M.-Sup.
Smyrnium olusatrum. *L.* — Bza.

Araliacées

Hedera helix *L.* — Hs. M.-Sup.

Caprifoliacées

Viburnnm tinus. *L.* — Hs. Bza.

Rubiacées

Galium saccharatum. *All.* — B. d. ch.
Asperula cynanchica. *L.*—M.-Sup.
Rubia peregrina. *L.* — C.-V.

Valérianées

Fedia cornucopiœ. *Gaœrtn.*

Dispacées

Scabiosa maritima. *L.* — M.-Sup.

Composées

Calendula arvensis. *L.* — B. d. ch. Cl.
Senecio vulgaris. *L.* — B. d. ch.
— erraticus. *Bert* — F.-V.
— humilis. *Desf.* — Pl.-H.
Thrincia tuberosa. *Dc.* — Pr.
Bellis annua. *L.* — Pr.
— sylvestris. *Cyrill.* — Pr.
Scolymus hispanicus. *L.* — B. d. ch.
Centaurea pullata. *L.* — Pr.
— sphœrocephala. *L.* — Hs.
— aspera. *L.* — Pl. H.-D.
Andryala sinuata. *L.* — Pr.
Sonchus tenerrimus. *L.* — Pr.
— oleraceus. *L.* — Pr.
Barkhausia taraxacoides. *Dc.* — Pr.
Pyrethrum myconis. *Mœnch.* — Pr.
Picridium vulgare. *Desf.* — Pr.
Helminthia echioides. *Gaœrtn.* — M.-Sup
Petasites fragrans. *Presl.* — M.-Sup.
Buphthalmum maritimum. C. J.-E.
Helychrysum fontanesii. *Camb.* — M.-Sup.
Hyoseris radiata. *L.* — Bza.
Anthemis fuscata. *Brot.* — Pl. H.-D.
Phagnalon saxatile. *Cass.* — Bza.

Ericacées

Erica multiflora. *L.* — C. J.-E.
— arborea. *L.* — M.-Sup.
Arbutus unedo. *L.* — V. C.

Primulacées

Cyclamen africanum. *B* et *R.* — Hs.
Anagalis arvensis. *L.* — Hs.

Jasminées

Jasminum fruticans. *L.* -- Hs. F.-V.

Apocinées

Vinca major. *Desf.* -- Bza.

Gentianées

Chlora grandiflora. *Viv.* -- F.-V.

Borraginées

Borrago officinalis. *L.* -- M.-Sup.
Echium violaceum. *L.* -- F.-V.
-- maritimum. *W.* -- Pl. H.-D.
Lithospermum officinale. *L.* --
Cynoglossum cheirifolium. *L.* -- Bza.
Cerinthe aspera. *L.* -- V. C.
Anchusa lanata. *Desf.* -- C. J.-E.

Solanées

Solanum nigrum. *L.* -- B. d. ch.
— villosum. *L.* — B. d. ch.
— tuberosum. — Cl.
Lycium barbarum. *L.* — Hs. PP.
Nicotiana glauca. — F.-l'E.
Hyoscyamus albus. *L.* — PP.
Physalis somnifera. *L.* — M.-Sup.
Datura stramonium. *L.* — M.-Sup.

Scrofulariées

Linaria reflexa. *Desf.* — Cl.
Veronica cymbalaria. *Bert.* — Hs.
— agrestis. *L.* — Hs.
— aragaelis. *L.* — Pr.
Antirrhinum majus. L. — C. J.-E.
Scrofularia scorodonia. L.-- H.-D.

Labiées

Salvia verbenaca. L. — B. d. ch.
Lamium amplexicaule. L. — B. d. ch.
Micromeria inodora. *Benth.* -- M.-Sup.
-- græca. *Benth.* -- M.-Sup.

Verbenacées

Verbena officinalis. L. -- M.-Inf.

Globulariées

Globularia alypum. L. -- Bza.

Plantaginées

Plantago coronopus. L. — M.-Sup.

Salsolacées

Chenopodium ambrosioides. L. -- B. d. ch.
-- album. L. -- B. d. ch.

Amaranthacées

Achyranthes argentea. *Lemk.* -- M.-Sup.

Polygonées

Polygonum persicaria. L. -- H.-D.
Emex spinosus. *Campd.* -- Pl. H.-D.

Thymélées

Passerina hirsuta. L. -- M.-Sup.

Laurinées

Laurus nobilis. L. — F.-V.

Santalacées

Osyris qnadripartita. *Salz.* -- F.-V.

Aristolochiées

Aristolochia fontanesii. *B.* et *R.* -- H.-D.

Euphorbiacées

Euphorbia helioscopa. L. -- B. d. ch.
-- peplus. L. -- B. d. c.
-- peplis. L. -- Pl. H.-D.
-- paralias. L. -- Pl. H.-D.
-- fruticosa. *Biv.* -- Bza.
Ricinus communis. L. -- Hs.
Mercurialis annua. L. -- B. d. ch.

Urticées

Urtica membranacea. L. -- Cl.
Theligonum cynocrambe. L. — Hs.
Parietaria diffusa. *M.* et *K.* -- B.
— mauritanica. *Dur.* --

Cupulifères

Corylus avellana. L. — PP.

Salicinées

Salix pedicellata. L. -- M.-inf.
Populus alba. L. -- F.-V.

Liliacées

Allium chamœmoly. L. -- F.-l'E.
Asphodelus ramosus. *Desf.* --

Smilacées

Ruscus hypoglossum. L. -- Hs.

Iridées

Iris scorpioïdes. *Desf.* -- F.-l'E.
-- stylosa. *Desf.* -- Hs.
-- florentina. L. -- M.-Sup.
Ixia bulbocodium. L. -- M.-Sup.

Amaryllidées

Narcissus tazetta. -- Pr.

Orchidées

Aceras longibracteata. *Rchb.* -- C. J.-E.
Ophrys fusca. *Lmk.* -- M.-Sup.
— tenthredinifera. *Wild.* -- C. J.-E.

Aroïdées

Arum arisarum. L. -- Pr. Hs.

Graminées

Cynodon dactylon. *Rich.* Pr.
Poa annua. L. -- F.-V.
Panicum repens. L. -- M.-Sup.
Milium multiflorum. *Cav.* -- C. J.-E.

Fougères

Polypodium vulgare. L. Bza.
Adianthum capillum veneris. L. -- Bza.
Asplenium adianthum nigrum. L. -- Bza.
— trichomanes. L. — Bza.
Ceterach officinarum. *Willd.*-- Bza.

Encre du Bananier.

Dans la tige ou mieux la hampe florale du bananier il existe un suc propre qui produit des taches d'un brun noir sur les tissus blancs. Ces taches résistent à tous les corps décolorants, habituellement employés.

Nous avons eu l'idée d'employer cette encre pour marquer le linge.

Il suffit de prendre le suc épais qui coule des régimes frais et d'écrire comme avec l'encre ordinaire. Le linge, après une première lessive, est marqué en couleur intense. C. B.

Météorologie du mois de janvier 1860.

Le mois de janvier 1860, à Alger, a été ce qu'il est souvent, généralement beau ; mais cela par deux causes dont je ne suis pas, pour l'instant, en état de constater la similitude avec celles qui ont pu présider aux accidents climatériques des années où cette période a présenté le même aspect.

Ces deux causes sont, d'une part, un certain état des vents d'Ouest et la fréquence des vents de Sud. Cet état des vents d'Ouest nécessite pour être compris quelques explications.

Le grand courant qui, en hiver, se précipite du bassin de l'Océan Atlantique vers l'Est, pour balayer la surface du vieux continent, semble souvent se diviser en deux parties d'une nature très-différente : l'une, que j'appellerai la *zône sèche*, qui

n'entraîne avec elle que des vapeurs légères, des masses cumulées d'un volume plus ou moins considérable, mais seulement nébuleuses et bien rarement assez chargées pour verser de la pluie sur les régions qu'elles traversent ; la seconde zône ou *zône humide*, au contraire, est composée d'énormes masses cumulées, de *nimbus* roulant les uns sur les autres, s'entassant et jetant des masses d'eau sur les terres qui se trouvent au-dessous d'eux. Tantôt la *zône sèche* embrasse le Sud du grand courant, laissant à la *zône humide* la partie Nord ; tantôt c'est l'inverse qui a lieu, et alors, suivant que tel ou tel pays se trouve compris dans l'une ou dans l'autre de ces zônes, il a un hiver chaud et sec, ou un hiver pluvieux, humide et froid. L'étude des observations faites en France et dans le bassin méditerranéen, rend cela évident.

Or, cette année l'Algérie se trouve dans la *zône sèche*, et, quels qu'aient été les efforts des vents d'Ouest, souvent très-violents (les 4 et 5 par ex.), ils n'ont amené aucun résultat profitable pour le pays. Il est tombé 19 ^{mm} d'eau ; mais comme l'évaporation a été de 70,5^{mm}, nous avons donc payé avec le peu d'eau amassé les mois précédents [1].

Je n'ai rien à dire de particulier sur les vents de la bande du Sud. Un seul jour, le 3, ils ont eu le caractère du Siroco ; les autres n'ont été que légèrement chauds. Il nous ont permis de confirmer seulement par de nouveaux faits cette loi du climat algérien qu'on peut formuler ainsi ; *toutes les fois qu'après les vents du Sud s'élèvent des vents d'Ouest suffisamment chargés, et c'est ce qui arrive le plus souvent, il tombe de la pluie.*

Sur 46 fois qu'ont soufflé des vents distincts : nous avons eu : vent du Nord, 4 fois ; du N-E, 2 ; de l'Est, 2 ; du S-E, 1 ; du Sud, 10 ; du S-O, 7 ; de l'O-S-O, 4 ; de l'Ouest, 16 ; du N-O, 0.

---

[1] Les observations d'évaporation et de quantité d'eau tombée, sont empruntées à l'observatoire de M. Hardy, au jardin-d'Essai. C. B.

La température moyenne des 6 principales heures de la journée rendra plus sensible ce que nous avons observé en débutant; elle a été

A	9 h. du matin de	14° 3
—	Midi	15° 4
—	3 h. du soir. . .	15° 1
—	6 h.	13° 8
—	9 h.	13° 7
—	Minuit. . . .	13° 2

C'est une température réellement printanière et qui explique le grand nombre de floraisons des espèces végétales indigènes énumérées plus haut.

Les excursions de la colonne barométrique n'ont eu, en présence des vents du Sud, rien de particulier. Elles se sont opérées dans une étendue totale de 13^{mm}. Les grandes dépressions répondent comme de juste, à chaque souffle, bien déterminé, venant du S'ah'ra.

O. Mac Carthy.

Nécrologie.

Un des plus ardents et des plus instruits botanistes de l'Algérie, M. Clauson, de Bou-Ismaël, vient de mourir à l'âge de 43 ans. M. Clauson habitait depuis douze années les environs d'Alger. Observateur patient et plein de sagacité, il avait réuni de nombreux matériaux qu'il désirait faire servir à une flore du Sahel. La mort est venue le frapper subitement quand il allait mettre la première main à son œuvre.

Son bel herbier, riche de plus de six mille espèces, a été légué par lui à un établisssement public d'Alger (1), et son microscope devra appartenir à la personne qni aura fait preuve de connaissances botaniques le plus approfondies, dans un concours.

Le souvenir de ce savant modeste, homme de bien, restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. *Durando.*

M. Verrine, exécuteur testamentaire, en a doté le Musée de l'école de Médecine et de Pharmacie. C. B.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

Le Micocoulier

En arabe : *D'quequob.*

—

Le genre Micocoulier, (1) auquel Tournefort a donné la désignation botanique de *Celtis*, désignation tirée du nom d'un peuple primitif de l'Europe, se compose d'une vingtaine d'espèces réparties dans les régions tempérées de quatre continents : sept pour l'Asie, neuf pour l'Amérique, et quatre pour l'Europe, dont une espèce commune à ce continent et au nord de l'Afrique.

C'est de cette dernière espèce que nous avons à nous occuper.

Le *Celtis australis Lin*, l'arbre des Celtes, est originaire du Midi de la France, de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce, de l'Asie mineure, de l'Afrique septentrionale, enfin de tous les pays qui entourent la Méditerranée.

Les anciens mentionnent le Micocoulier sous la désignation confuse de *Lotus*, qui a été appliquée à plusieurs autres espèces végétales donnant des fruits sauvages comestibles. Columelle en parle incidemment comme convenant à la composition des futaies sous lesquelles on peut envoyer paître le bétail.

Olivier de Serre nomme l'arbre qui nous occupe *Micacoulier* et le confond avec l'Alisier : il y a toute apparence qu'il a voulu surtout désigner cette dernière espèce.

Dans le Midi de la France, le micocoulier est encore connu

(1) Micocoulier, *Celtis ;* Tourn. Famille des *Celtidées.*

Fleurs polygames, hermaphrodites, rarement unisexuées.

Périanthe à cinq sépales égaux, persistants, à estivation imbriquée. Cinq étamines opposées aux sépales. Ovaire libre, ovale, à une seule loge et à un seul ovule. Style presque nul. Deux stigmates allongés, acuminés, étalés ou recourbés, pubescents et glanduleux. Fruit drupacé, charnu, pisiforme, à surface lisse, contenant une seule graine, dont l'albumen est oléagineux.

Arbres à feuilles alternes, simples, caduques. Fleurs axillaires, solitaires, pédicellées.

sous les noms de *Fabrecoulier*, *Falabriguier*, *Fenabrèque*, *Fabrigourier*, *Ariguier*, *bois de Perpignan*. Les Arabes le nomment *D'quequob*.

Le Micocoulier est un bel arbre, qui vit plusieurs siècles. Il s'élève à quinze et vingt mètres, et quelquefois davantage, dans les bons terrains. Son tronc atteint, avec le temps, un mètre et plus de diamètre. L'écorce de sa tige, unie et grisâtre dans sa jeunesse, devient noirâtre et raboteuse lorsqu'il est vieux. Les branches sont très-ramifiées et s'étendent beaucoup ; ses rameaux sont divergents, ponctués, grisâtres ; ses jeunes pousses, grêles, sont pubescentes, ses feuilles sont ovales oblongues, acuminées, dentées, obliques à la base, trinervées et partagées en deux demi-limbes inégaux, vert foncé, rudes en dessus, velues en dessous.

Cet arbre se plait dans les terres légères, de nature calcaire, profondes et fraîches. C'est dans ces conditions qu'il se développe dans toute sa majesté.

Le Micocoulier est assez commun en Algérie. On le rencontre fréquemment sur les ruines. Mais c'est assez rarement qu'on en voit de beaux exemplaires ; la plupart sont des sujets encore jeunes, les plus gros sont les plus souvent mutilés par la hache des Arabes. Il y en avait antrefois de fort beaux plants dans la plaine de Bougie ; les Arabes s'abritaient derrière leurs troncs pour fusiller à leur aise la garnison de cette ville. En 1835, on a été obligé d'abattre la majeure partie de ces beaux arbres pour empêcher ces embuscades. Cependant il en reste encore quelques-uns qui font l'admiration de tous ceux qui aiment et apprécient les arbres. On rencontre encore quelques beaux micocouliers dans les vallons de la Bouzaréa et notamment dans la vallée des Consuls.

Les grands micocouliers étaient autrefois très-communs en Provence ; ils couvraient de leur haute et large cime la place publique de chaque village. C'est sous leur ombrage séculaire que les enfants se livraient à leurs jeux ; que le tambourin et

le fifre réunissaient les joyeuses danses les jours de fête ; que les anciens tenaient conseil et discutaient les intérêts de la commune. Peu à peu, ces doyens du règne végétal ont disparu et ils n'ont pas été remplacés.

Personne ne plante de micocouliers en Algérie ; on ne les voit figurer ni dans les plantations publiques ni dans les plantations particulières, et c'est à tort, nous le pensons. C'est certainemeut l'arbre le plus intéressant et le plus généralement utile, ainsi qu'on va le voir.

Le bois du micocoulier austral est dur, compacte, tenace, élastique et inaltérable quand il est à l'abri des injures de l'air. Il est sans aubier et jamais les vers ne l'attaquent ; après l'ébène et le buis, celui-ci prévaut sur tous les autres par sa dureté, sa force et sa beauté. Sa fibre est extrêmement serrée et dense, ce qui lui donne du liant, une souplesse remarquable et le rend facile à travailler. Le mètre cube de ce bois, sec, pèse 1020 kilogrammes.

Les menuisiers, les charrons, les vanniers, les boisseliers l'emploient à divers usages. Coupé obliquement, il prend un très-beau poli, de belles nuances et sert alors à faire de jolis meubles. Il peut, dit-on, suppléer le bois satiné que l'on importe d'Amérique. Refendu, il fait d'excellents échalas.

On en fait des brancards, des timons de voiture, des leviers, des pièces de charronage de toute sorte. Il est merveilleusement propre à la sculpture ; on en fait des statues, des vases, des planches gravées pour l'impression des étoffes et des papiers peints ; des instruments de musique à vent.

Son extrême élasticité et sa flexibilité permettent d'en faire des cercles de cuve et de tonneaux, des cercles de cribles, de tamis, des éclisses pour la fabrication des vans, des feuillets minces pour construire des boisseaux et autres mesures de capacité, des caisses de tambour.

Les jeunes jets sont employés à faire ces fameux manches de fouets, d'un seul brin ou tordus en corde, si flexibles et

solides à la fois, connus sous le nom de *Perpignans*. On en fait encore des baguettes de fusil, des manches de lignes pour la pêche. A cet effet, on le cultive en taillis, le long des rivières et dans les ravins. Cette industrie est surtout développée aux environs de Narbonne.

C'est encore le micocoulier, qui, sous l'influence du traitement en taillis, produit ces belles fourches à trois doigts, pour faner le foin, qui nous viennent du Languedoc. La commune de Sauve, dans le département du Gard, en exporte tous les ans soixante mille douzaines, ce qui donne un revenu annuel, sur place, de vingt mille francs. C'est par un élagage intelligent que l'on parvient à diriger la croissance des jets de façon à les terminer par trois branches, régulières en grosseur, partant du même point et disposées en éventails ; c'est en dirigeant convenablement la sève que l'on fait pousser ces outils si commodes, si utiles à l'agriculture et à si bas prix.

Le bois de la racine du micocoulier n'est pas aussi compacte que celui du tronc, mais il est d'une couleur plus foncée, il est presque noir. On en fait des manches de couteaux et d'autres menus outils.

Le micocoulier a aussi son emploi dans la teinture. Sa racine sert pour teindre les étoffes de laine et son écorce pour mettre les peaux en couleur. Au rapport d'Olivier, les habitants de l'île de Lesbos retirent une couleur jaune, foncée, de ses rameaux, qu'ils emploient à la teinture de la soie. Dambourney a obtenu une belle couleur jaune chamois de deux onces de son écorce bouillie dans l'eau pendant une heure.

Les fruits du micocoulier, les *micocoules*, qu'en provençal on appelle *Fabrigouros* et *Chicoulos*, en arabe *rhela D'quequob*, ont l'apparence d'une merise. Leur saveur est douce et agréable. Ils sont aimés des enfants qui les recherchent quand une fois ils les connaissent. Dans une propriété de la vallée des Consuls, près d'Alger, il existe un micocoulier de très-belle aille, qui donne des fruits en telle abondance, que par la vente

de cette récolte, pour les bambins, la demoiselle de la maison a pu s'acheter une belle chaîne d'or, avec le seul produit de cet arbre. Ces fruits sont béchiques, adoucissants, ils sont d'un emploi utile contre la dyssenterie. Les oiseaux en sont très-friands et l'on a quelque peine à les défendre de leurs attaques. L'amande que contiennent les noyaux donne une huile dont la saveur est analogue à celle de l'amande douce. Cette huile, d'après Scopoli, brûlée dans les lampes, produit une flamme très-claire.

Les feuilles du micocoulier font une bonne nourriture pour le bétail, elles plaisent surtout aux moutons et aux chèvres.

A côté de ces nombreuses propriétés que possède le micocoulier, il n'en est pas moins propre à meubler le sol sous diverses formes. Comme arbre de grande venue, il peut orner et ombrer nos routes, nos places publiques et nos parcs ; il peut entrer dans le peuplement des forêts et on ne pourrait assurément y introduire une essence plus utile.

On peut en faire des haies, des palissades ; il se prête aussi facilement, à la tonsure fréquente du ciseau et du croissant, que la charmille.

Le micocoulier se multiplie facilement par ses graines, qui mûrissent, en Afrique, en octobre. Il faut en faire la récolte dès que la maturité s'annonce, autrement les oiseaux les mangeraient toutes. On laisse ces semences en tas pendant une quinzaine de jours, pour que la pulpe se détache facilement du noyau, par excès de maturité. On lave ces derniers et on les sème de suite, si le temps est favorable et si l'on a du terrain préparé ; autrement, on les met stratifier dans du sable frais, afin d'empêcher l'amande, qui est huileuse, de rancir. On les sème ensuite en décembre ou janvier, au plus tard.

Lorsque la graine a été bien préparée et semée en bonne saison, elle lève au printemps suivant ; mais quelquefois, il n'en lève qu'une partie et le reste germe l'année suivante.

Le semis doit se faire dans des planches creuses, disposées

pour l'irrigation. La terre doit être aussi fertile et bien préparée que dans un jardin potager. Si le plant a été bien entretenu, il atteint, la première année, une hauteur de 50 à 60 centimètres et quelquefois plus, et l'on peut le repiquer l'hiver suivant soit pour en faire des haies, des taillis, ou pour élever des arbres en pépinière.

Pour élever des arbres de micocoulier en pépinière, il faut choisir un bon sol, défoncé à 60 ou 70 centimètres de profondeur, bien fumé et que l'on puisse irriguer. On repique les plants en décembre ou janvier, à 60 ou 70 centimètres en tous sens, ou mieux à un mètre sur un sens et à 50 centimètres sur l'autre, ce qui facilite beaucoup les travaux d'entretien et d'irrigation.

Il faut donner de fréquents binages pour empêcher l'herbe d'envahir la plantation et la terre de durcir et gercer. On donne une irrigation tous les quinze jours, pendant la saison sèche, et chacune doit être suivie d'un léger binage, pratiqué dès que la terre ne colle plus, afin de lui permettre de conserver mieux son humidité et d'empêcher qu'il ne se forme une croûte à la surface.

Pendant le cours de la croissance, on passe de temps en temps dans la plantation pour surveiller le développement des branches latérales et l'on pince celles qui s'emportent et tendraient à balancer la croissance de la flèche. Durant l'hiver, lorsque la sève est en repos, on élague les branches les plus basses et celles qui tendent trop à s'emporter. On laisse de distance en distance quelques brindilles pour appeler la sève dans la tige et la fortifier et empêcher que ce fluide ne s'élance tout d'abord vers la sommité, en laissant la tige grêle et débile, ce qui arriverait infailliblement s'il n'y avait des rameaux et des feuilles qu'au sommet. C'est d'ailleurs un principe qui doit être appliqué invariablement à tous les jeunes arbres qui doivent être soumis à l'élagage.

Au milieu de chaque hiver, après l'élagage, on donne à la pépinière un labour, avec la bêche ou la pioche plate, en ayant le soin de ne pas atteindre les racines.

Il faut au micocoulier cinq à six ans de pépinière, afin que les jeunes sujets aient la force nécessaire pour prendre place dans les plantations d'alignement et le long des routes.

Quant à l'établissement des haies et palissades avec le micocoulier, on creuse un fossé d'un mètre de largeur, sur quatre-vingt centimètres de profondeur ; on remplit ensuite la tranchée aux deux tiers avec la terre extraite, en ayant soin de garder la plus fertile pour mettre sur les racines. On prend des plants d'un ou de deux ans au plus ; on leur conserve le plus possible de racines; on ne doit tailler et supprimer que celles qui ont été blessées. On place les plants à cinquante centimètres, les uns des autres, bien en ligne, au milieu de la tranchée, puis après les avoir assujettis à leur place, en mettant les racines dans leur position naturelle on rejette dans la tranchée, toute la terre qui en a été extraite ; il en résulte une saillie de huit à dix centimètres sur le terrain voisin. En terminant, on coupe les plants à trente centimètres environ de hauteur pour leur faire développer des branches latérales.

Dans un prochain article, nous dirons comment on doit installer les bois taillis de micocoulier pour en faire des baguettes, des manches de fouets et des fourches à faner. HARDY.

L'Anémone des couronnes (1).

Nom arabe : *Chekaik-en-Nóman.*

—

Plante ornementale et médicinale.

—

Parmi les belles fleurs qui épanouissent leurs corolles, en fé-

(1) *L'Anémone des couronnes, Anemone coronaria, L.* Spec. 760, de la famille des *Renonculacées*. Il y a deux espèces *d'Anémones* en Algérie, l'A. *des couronnes,* et ses trois variétés, à fleurs *bleues, roses ou pourprées*, et l'A. *palmée* dont les fleurs sont jaunes.

vrier, l'une des plus dignes d'attirer l'attention est assurément l'*Anémone des couronnes*.

Cette plante, originaire des contrées que baigne à l'orient la Méditerranée, s'est répandue, dans l'occident, avec la civilisation. On peut suivre, en lisant les ouvrages des anciens botanistes, sa marche lente, de l'Asie au midi de la France où elle existe aujourd'hui ; mais moins communément qu'en Grèce, en Italie, en Sicile et en Sardaigne où elle a été introduite antérieuremeut.

L'Algérie paraît être, depuis un temps assez court, en possession de cette renonculacée. Il est certain que cette plante extrêmement commune maintenant dans la campagne de Tlemcen (Dr Thevenon), aurait été rencontrée par le célèbre auteur de la *Flore atlantique* qui séjourna longtemps dans cette ville, si elle y avait existé alors. Il n'est pas douteux non plus que cette espèce, commune autour d'Alger aujourd'hui, aurait été indiquée, par M. Munby, comme généralement répandue si son habitat n'avait pas été limité, il y a treize ans, à une seule localité.

A quelle époque peut remonter l'introduction de l'*Anémone des couronnes* parmi nous ? Il est infiniment probable que la côte septentrionale d'Afrique est redevable de cette acquisition à l'occupation française. Si notre plante avait été cultivée par les Maures de la Régence elle se serait fait remarquer sur des points nombreux, depuis longues années, à en juger par ce que l'on constate dans les contrées habitées depuis longtemps par elle. La culture des anémones, par des Indigènes, n'aurait toutefois rien présenté d'étonnant. Les anémones sont des fleurs souvent chantées par leurs poètes, et le nom de ces plantes, dans leur langue, se rattache à une ancienne tradition.

Selon certains étymologistes, *anémone* vient du mot grec *anemos*, pour exprimer que les plantes de ce genre croissent dans les lieux battus par les vents. Mais pour d'autres, d'Herbelot entre autres, les deux derniers mots du nom arabe *chekaik-*

en Nôman, lui auraient donné naissance. Voici ce que rapporte l'histoire.

Chekaik-en-Nôman fut un célèbre roi d'Arabie. Il avait voué un culte particulier aux fleurs, qu'il faisait cultiver en grand nombre dans les jardins de ses splendides palais de Khawarnaq et de Sédir. Dans une de ses expéditions militaires contre les Romains, en Asie mineure, il recueillit l'anémone couronnée pour en orner ses parterres. Chekaik-en-Nôman, selon M. Caussin de Perceval, régna depuis l'an 390 jusqu'à l'an 418 de l'ère chrétienne. La capitale de ses états était Hira dans la Mésopotamie méridionale (1).

De nos jours, les Arabes appliquent aussi bien le nom de Chekaik-en-Nôman aux *adonis*, aux *pavots* et à certains *renoncules* qu'aux *anémones*.

Parmi les nombreuses variétés qu'a fournies l'*anémone des couronnes*, on rencontre aux environs d'Alger les trois variétés *rose*, *pourpre*, *bleue*. Leur répartition présente quelques intéressantes différences.

La variété bleue est la plus répandue. Les individus qui la constituent sont toujours disséminés sur un espace assez considérable. Elle habite indifféremment la plaine basse humide, située au niveau de la mer (Maison-Carrée), et la pelouze sèche du versant Sud-Est de la Bouzaréa, à la hauteur de 200 mètres. C'est cette variété qui se trouve à Tlemcen, à l'exclusion des deux autres.

Les variétés *rose* et *pourpre* habitent les plateaux du Sahel, à la hauteur de 200 mètres ; mais dans deux localités seulement : le sommet du côteau en face du Jardin d'essai (var. *rose*) et Birkadem (var. *pourpre*). Chacune d'elles n'occupe guère qu'un espace de 50 mètres carrés sur des pentes légères, exposées au Sud. Les individus sont très nombreux dans l'une et l'autre association.

(1) Nous devons ces renseignements à M. Lirou, professeur au collège impérial arabe-français.

L'*Anémone des couronnes* est généralement répandue en France dans les jardins. Suivons l'exemple que nous donnent les horticulteurs de la mère-patrie. Cette plante vivace fleurit dès les premiers jours de février et ses fleurs durent sans interruption jusqu'à la fin de mars. Chaque tige fournit en effet de 6 à 8 fleurs qui se développent successivement et la durée de chacune d'elles est d'une semaine environ.

Cette jolie plante ne nous offre point seulement de belles fleurs pour charmer nos regards pendant la saison du froid et des pluies, elle nous donne dans les feuilles un médicament énergique, négligé sans raison. Comme celles de beaucoup d'espèces de la famille des *Renonculacées*, les feuilles des anémones et celles des A. coronaria et A. palmata, en particulier, sont remplies d'une huile volatile qui jouit de la propriété vésicante au plus haut degré, sans présenter les sérieux inconvénients des cantharides. Il suffit, quand l'on veut les employer à la place de la poudre de ces animaux, de les prendre fraîches, de les écraser avec soin et de les appliquer ainsi préparées sur la partie où l'on désire établir un vésicatoire. Au bout de 5 à 6 heures l'action s'est complètement produite.

Culture. — On récolte les graines des anémones en mars.

Le semis se fait en automne, dans une terre meuble. Aussitôt que les jeunes feuilles apparaissent il faut nettoyer et biner le sol et entretenir une légère humidité. Au mois de mai suivant on déracine la plante dès que les feuilles commencent à se dessécher et l'on conserve à l'ombre dans un endroit un peu frais les petites souches souterraines. La plantation se fait en novembre. Les premières fleurs apparaîtront au plus tard en février et beaucoup d'entre elles seront presque complètement doubles.

C. B.

L'Anagyre fétide. (1)
Nom arabe : *Keroub el Kelb.*

—

Plante médicinale et toxique.

—

Il n'est guère de côteaux, de haies, aux environs d'Alger, qui ne possèdent l'*Anagyre fétide*. Cet arbrisseau, de la famille des légumineuses, à feuilles trifoliolées, persistantes, aime les lieux secs et pierreux. Sans l'odeur nauséabonde qui s'échappe de toutes ses parties il occuperait une large place dans nos bosquets où il pourrait atteindre d'assez grandes dimensions. Il n'est pas rare de rencontrer, dans un sol favorable, des individus dont le tronc mesure 30 à 35 centimètres de circonférence, et 3 à 4 mètres de hauteur. Mais plus généralement cette plante se présente en touffes arrondies d'un à deux mètres de diamètre.

Dès les premiers jours de janvier apparaissent des fleurs nombreuses, formant de petites grappes d'un jaune verdâtre, tachées de brun sur l'étendard, auxquelles succèdent bientôt des gousses de 12 à 15 centimètres de long, à la maturité, et recourbée en quart de cercle (2). Elles renferment plusieurs graines, du volume d'un gros haricot, marbrées de taches bleues, verdâtres ou jaunâtres quant elles sont complètement développées. Pendant leur jeune âge, elles sont parfaitement blanches.

(1) *L'Anagyre fétide, Anagyris fœtida*, Lin Spec. 534, appartient à la famille des *Légumineuses*, tribu des *Sophorées*. C'est la seule espèce de la tribu et du genre qui existe en Algérie; voici ses caractères botaniques.

Fleurs jaunes, nombreuses, en grappes éclatantes; calice 5-denté, persistant, infundibuliforme; corolle à étendard plus court que la carène, en cœur renversé; 10 étamines non soudées; gousse courbée, comprimée, polysperme; graines bleues à la maturité, folioles lancéolées, aigües. Arbuste à odeur fétide.

(2) Le nom d'*Anagyre* a été tiré précisément de la forme des gousses ou légumes. C'est la pensée que l'on a voulu rendre par l'association des deux mots grecs *ana*, sur, et *guros*, cercle.

Le bois, les feuilles, les fleurs et les graines de l'*anagyre* justifient non seulement par l'odeur qui en émane ; mais aussi par leurs propriétés énergiques, l'adage des anciens, *Anagyrin ne moveas, ne touchez pas à l'Anagyre.* C'est-à-dire, *prenez garde à ce qui peut vous nuire.* — Employée avec discernement, cette plante serait un précieux agent médicamenteux. Entre des mains ignorantes elle peut devenir un poison énergique. Nous avons l'espérance, en représentant un de ses rameaux garni de fleurs et de fruits, de manière à la bien faire connaître, de contribuer à empêcher des accidents aussi inquiétants que ceux que nous rapportons ci-dessous.

Il y a quelque temps, deux soldats d'artillerie, rencontrant des *anagyres* chargés de fruits à demi mûrs, firent une ample provision de ces *haricots en arbre.* Ils n'attendirent point leur retour en ville pour goûter les graines qu'ils avaient ramassées et qu'ils croyaient aussi innocentes que celles de la fève vulgaire. Au bout de vingt minutes, celui des deux soldats qui en avait ingéré la plus grande quantité, fut pris de vomissements violents, de selles douloureuses. Son corps se couvrit de sueur froide, son teint prit une apparence plombée, le pouls devint petit, lent. Il reçut les premiers soins chez un pharmacien qui parvint, au moyen d'abondantes quantités d'eau chaude additionnée d'ipéca et d'émétique, à lui faire rendre les dernières portions des graines qu'il avait mangées. Plus tard, des boissons chaudes excitantes amenèrent, mais difficilement, une abondante transpiration, après laquelle le malade se sentit soulagé. Ce ne fut que plusieurs jours après cet empoisonnement, heureusement enrayé, qu'il recouvra toute sa santé.

Le deuxième soldat, qui n'avait mangé qu'une ou deux graines, eut un seul vomissement suivi d'une douce purgation.

Ne devrait-on pas détruire, autour des villages et des habitations, une plante dont les fruits peuvent tenter à chaque instant l'avidité imprévoyante des jeunes enfants ? C. B.

Le Samaq.

L'Algérie possède quatre pistachiers, qui tous fournissent des produits importants à différents égards. Ces quatre espèces sont les P. *vera*, L. P. *terebinthus*, L. P. *lentiscus*, L. P. *atlantica*, Desf. Leurs troncs servent comme excellent bois de construction ou de chauffage, ils renferment en outre des substances oléo-résineuses tels que la térébenthine, le mastic; leurs feuilles ont la propriété connue depuis longtemps des Arabes de teindre en noir (voir le *Traité d'histoire naturelle* de Hariri); elles servent encore à tanner ainsi que les galles abondantes surtout sur les feuilles du *lentisque* et du *térébinthe*. Celles, que l'on recueille sur ce dernier, renferment, dit-on, en outre, une couleur rouge écarlate très employée autrefois en Asie pour teindre les soies.

Autour de La'rouat le pistachier atlantique forme de nombreuses associations dans les dépressions du sol, sorte de larges cuvettes qui portent en arabe le nom de *Dayas*. Les arbres y sont généralement bien développés; leurs tiges sont gorgées à certaines époques de l'année de sucs résineux qui en exsudent abondamment à travers l'écorce. On trouve sur leurs rameaux une substance dont la description n'a point été faite d'une manière complète. La découverte en est due à M. le docteur Reboud, dont les savantes recherches dans le Sud de la province d'Alger ont été si profitables à l'histoire naturelle. Nous tenons de lui quelques échantillons du *samaq*, tel est le nom indigène du nouveau produit, accompagnés de renseignements qui vont nous aider à esquisser ses caractères.

Le *samaq* se rencontre dans les vieilles branches ou les troncs anciens du *betoum* (nom arabe du P. atlantica) en masses plus ou moins considérables. Il se moule, tandis qu'il est encore fluide, dans leurs anfractuosités et se présente nécessairement, quand on le recueille, avec les formes les plus irrégulières. Sa couleur est noire; sa cassure est brillante, un peu esquilleuse; son odeur nulle; sa saveur légèrement amère, gommeuse. Il

brûle sans flamme. Au premier instant on croirait avoir affaire à un fragment de lignite. Le *samaq* est complètement soluble dans l'eau, à laquelle il communique une teinte intermédiaire à celle que donnent la terre de sienne brûlée et l'ocre de rue. L'alcool, l'éther ne sont point colorés par lui.

Sa composition est la suivante :

Acide (tartrique?). . . .	000.5
Résine à odeur d'encens..	002.
Eau d'hydratation et substance soluble dans l'eau. .	097.5
	100.0

Les quantités sur lesquelles nous avons expérimenté étaient trop faibles pour qu'il nous ait été possible de déterminer à une approximation plus considérable la composition de ce corps.

Le *samaq* sert d'encre aux *tolbas* du Sahara. Ils dissolvent simplement cette substance si faiblement résineuse de manière à obtenir la coloration qu'ils désirent. L'écriture faite avec cette encre a un ton rouge prononcé. C. B.

Fleurs apparues en Février.

Nombre de	Familles.	8
	Genres.	29
	Espèces.	56

Renonculacées

Ranunculus spicatus. *Desf.* — C. J.-E.

Crucifères

Cardamine hirsuta, *L.* — C J.-E.
Sysimbrium amplexicaule. *Desf.*— C. J.-E.
Nasturtium officinale. *R. Br.* — Pr.

Cistinées

Cistus heterophyllus. *Desf.* — M.-Sup.

Linées

Linum usitatissimum. *L.* — Bza.

Géraniacées

Geranium molle. *L.* — St.-E.

Térébinthacées

Pistacia lenticus. *L.* — Hs.

Légumineuses

Vicia monardi. *Boiss.* — M.-Sup.
— erviformis *Boiss.* — M.-Sup.
Genista tricuspidata. *Desf.* — Bza.
Spartium spinosum. *L.* — Bza.
Cytisus triflorus. *L'Hér.* — Bza.

Rosacées

Cerasus domestica. *L.* Cl.
Prunus armeniaca. *L.* — Cl.
Pyrus communis. *L.* — Cl.
— malus. *L.* — Cl.
Cratœgus oxyacantha. *L.* — Hs.
Amygdalus persica. *L.* — Cl.

Caprifoliacées

Lonicera implexa *Ait.* — C. J.-E.

Composées

Sonchus arvensis. *L.* — Cl.

Oléacées

Olea europea. *L.* — Cl.
Phillyrea latifolia. *L.* — Hs.
— media. *L.* Hs.
— angustifolia. *L.* — Hs

Boraginées

Cynoglossum pictum. *Ait.* — C. J.-E.

Solanées

Nicotiana rustica. *L.* — C. J.-E.

Scrofulariées

Antirrhinum orontium. *L.* — M.-Sup.
Anarrhinum pedatum. *Desf.* — M.

Labiées

Rosmarinus officinalis. *L.* — Hs.
Salvia clandestina. *L.* — Bza.
Lavandula multifida. *L.* — Bza.
— stachas. *L.* — Bza.
— dentata. *L.* — Coléah.
Prasium majus. *L.* — St-E.

Aristolochiées

Aristolochia altissima. *L.* Hs.

Polygonées

Rumex bucephalophorus..*L.* Hs,

Euphorbiacées

Euphorbia verrucosa. *L.* — H.-D.

Ulmacées

Ulmus campestris. *Smith.* — St-E.

Salicinées

Salix purpurea. *L.* H.-D.

Conifères

Pinus halepensis. *Mill.* — M.-Sup.
— pinea. *L.* — Cl.
Thuya articulata. *Desf.* — Hs.

Liliacées

Allium triquetrum .*L.* — M.-Sup.

Dioscorées

Tamus communis. *L.* — Hs.

Iridées

Iris tuberosa. *L.* — Kouba.

Orchidées

Orchis picta. *Lois.* — Bza.
Ophrys lutea. *Car.* — Bza.

Lemnacées

Lemna minor. *L.* — H.-D.
— gibba. *L.* — H.-D.

Aroïdées

Ambrosinia bassii. *L.* — Maison-Carrée.

Graminées

Andropogon hirtum. *L.* — Hs.
— distachyon. *L.* — Hs.

Fougères

Asplenium palmatum. *Lam.* — Bza.
— lanceolatum. *Huds.* — Bza.
Ophioglossum lusitanicum. *L.* — Maison-Carrée.

Météorologie du mois de Février 1860.

Lorsque Janvier est beau
Février est plein d'eau.

pourrait-on dire en style de dictons champêtres. Et le mois de Février 1860 n'a pas voulu faire mentir cette vérité acquise à l'observation météorologique algérienne. Les vents d'Ouest, qui étaient les vents dominants de la période précédente, ont pris encore plus de persistance, seulement comme les conditions dans lesquelles se trouvaient ce grand courant n'étaient plus les mêmes, comme de sec il était devenu humide, nous avons eu tout ce que nous disions avoir en pareille cas, des bourrasques, de la pluie, du froid, et jusqu'à de la neige, un admirable temps pour l'agriculture qui en avait besoin.

Les phénomènes et les observations des instruments sont naturellement en harmonie. Du 1er au 8 a 9 h. du matin le baromètre reste assez élevé et passe de 749. 50 (bord de la mer) à 762. 50, mais à partir de là jusqu'au 23 à 2 h., il cherche en vain à passer audelà de 750, 50, après être descendue jusqu'à 743. 60 (le 20 à 9 h. du soir). Durant les 6 jours qui suivent, pendant lesquels le temps redevient plus calme, il se relève et atteint 764. 70 (le 26, à 11 h. du soir).

La grande différence qu'il y a entre les moyennes des 6 principales heures de la journée de Février et de Janvier, montre combien a été puissante cette grande marée atmosphérique. Je renvoie pour la comparaison au cahier de Janvier. Voici les moyennes de Février :

A	9 h. du matin. .	10° 5
—	Midi	11° 6
—	3 h. du soir. . .	10° 8
—	6 h.	10° 3
—	9 h.	9° 5
—	Minuit. . . .	9° 1

C'est dans la nuit du 14 qu'à eu lieu le minimum de température extrême (-|- 3. 0) et c'est en ce moment qu'est tombée cette grande quantité de neige, qui après avoir couvert jusqu'aux parties supérieures des côteaux de Mustapha et de Kouba, est arrivée presque dans la ville même : chose qui ne s'était encore vue que quatre fois depuis 30 ans.

Enfin, il est tombé en Février 278 millimètres 8 dixièmes d'eau et il s'en est évaporé seulement 40. 5 (Observations de M. Hardy, au Jardin d'Essai).

L'accord entre la température et le développement des plantes indigènes est complet; au lieu de 161 espèces de plantes en fleurs apparues en Janvier il n'y en a cette fois que 56. Tout est en harmonie dans la nature.

Q. Mac Carthy.

Avis importants.

Nous offrons à toutes les personnes qui nous adresseront un manuscrit devant fournir 16 pages au moins d'impression, *sur un sujet de botanique intéressant la Colonie,* cent exemplaires, gratis, du tirage à part de leur mémoire.

Nos abonnés qui s'occupent ou qui désirent s'occuper de récolter des plantes d'Algérie pourront faire déterminer, sans frais, dans nos bureaux, telle quantité d'espèces qu'ils nous adresseront franco.

Ils pourront nous faire parvenir en outre des demandes de graines, tubercules, bulbes et plants vivants de végétaux indigènes. Toutes les fois que les quantités, demandées ne dépasseront pas celles ci-dessous indiquées ils n'auront à payer que les frais d'emballage et de transport.

Graines.	5	grammes.
Bulbes.	50	—
Tubercules.	500	—
Plants divers. . . .	1000	—

On trouve au bureau du journal les plantes d'Algérie et de France, préparées par M. Durando, licencié-ès-sciences naturelles.

Les planches qui ne portent pas d'indication de réduction représentent des sujets de grandeur naturelle.

Alger. — Imp. Duclaux rue du Commerce, 7

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00375852 2